



# Emploi scientifique *les raisons d'une crise*

SNTRS  
la  
cgt

upmc  
la  
cgt  
FERC  
SUP

# Une situation paradoxale

## *Le discours du ministère :*

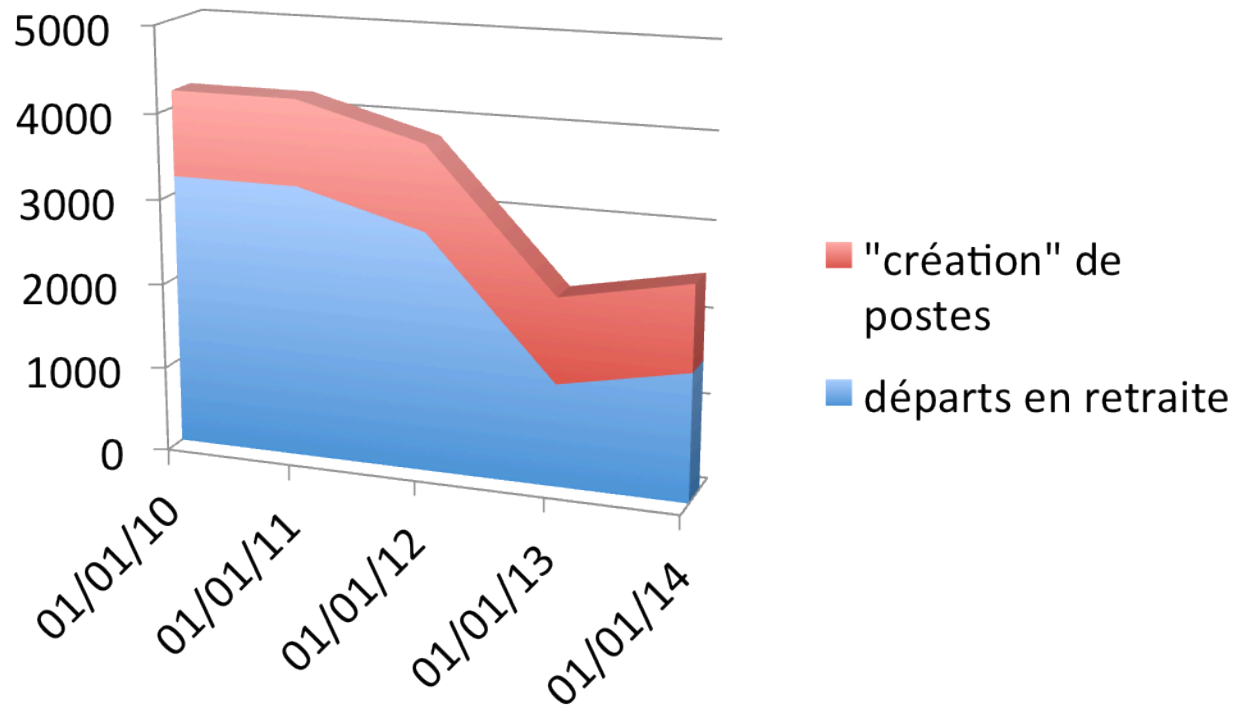
- Une stabilité du budget de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- 1000 créations de postes par an promis sur la période 2012-2017.

## *Le constat des personnels :*

- Des postes aux concours qui se raréfient.
- Des carrières bloquées.
- Une précarité qui explose.

# Les mécanismes de création de postes et de promotions

- ❑ L'Etat fixe le nombre **maximum** de postes pouvant être ouverts – ce nombre est directement lié à celui des **départs en retraite constatés cette même année**.

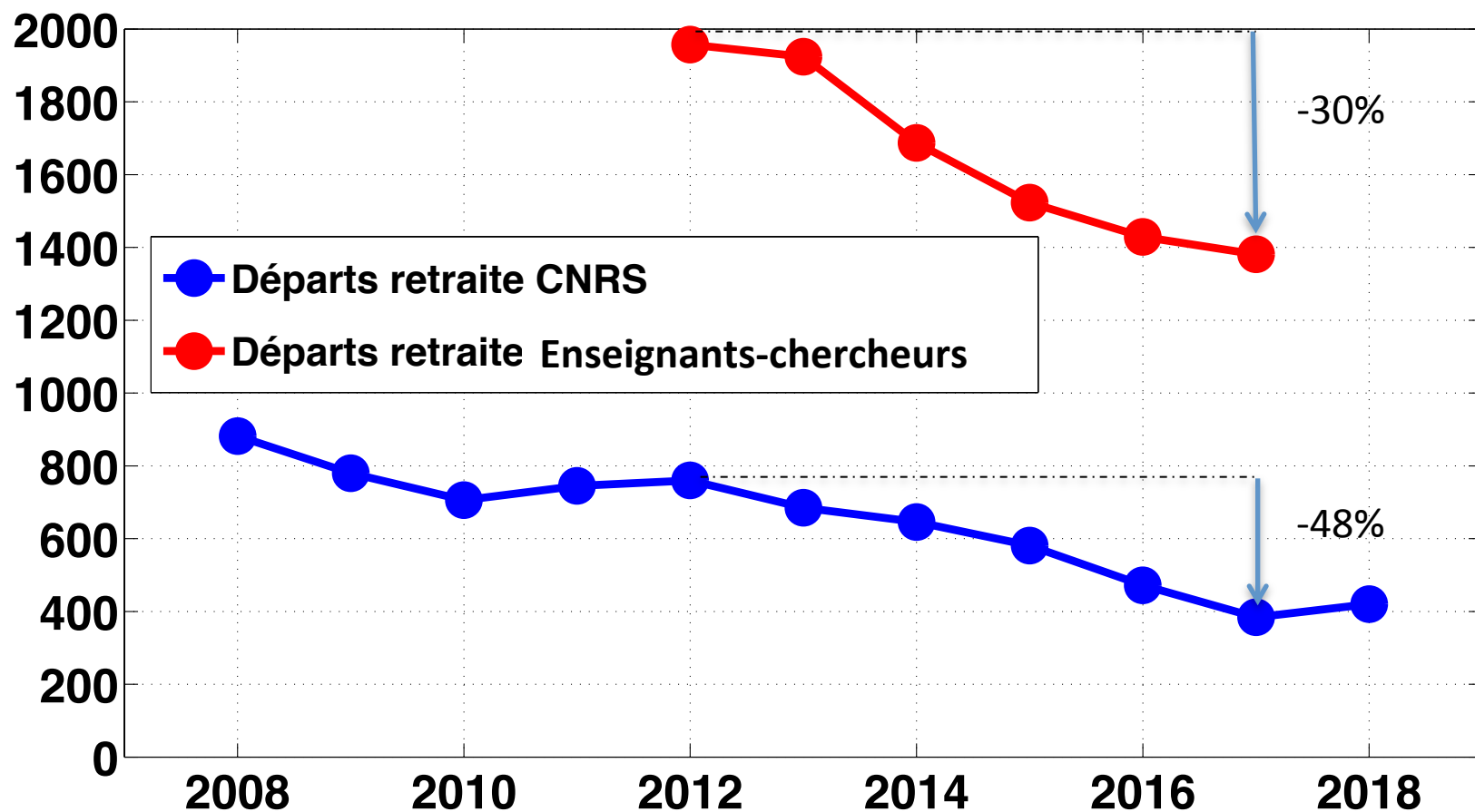


# Les mécanismes de création de postes et de promotions

- ❑ L'Etat fixe le nombre **maximum** de postes pouvant être créés – ce nombre est directement lié à celui des **départs en retraite constatés cette même année**.
- ❑ Les promotions ouvertes sont adossées à ces créations.
- ❑ Depuis la loi LRU, les universités, comme les organismes de recherche, **peuvent créer moins de postes** et convertir ces postes en dépenses courantes.

# Pyramide des âges + recul de l'âge de la retraite

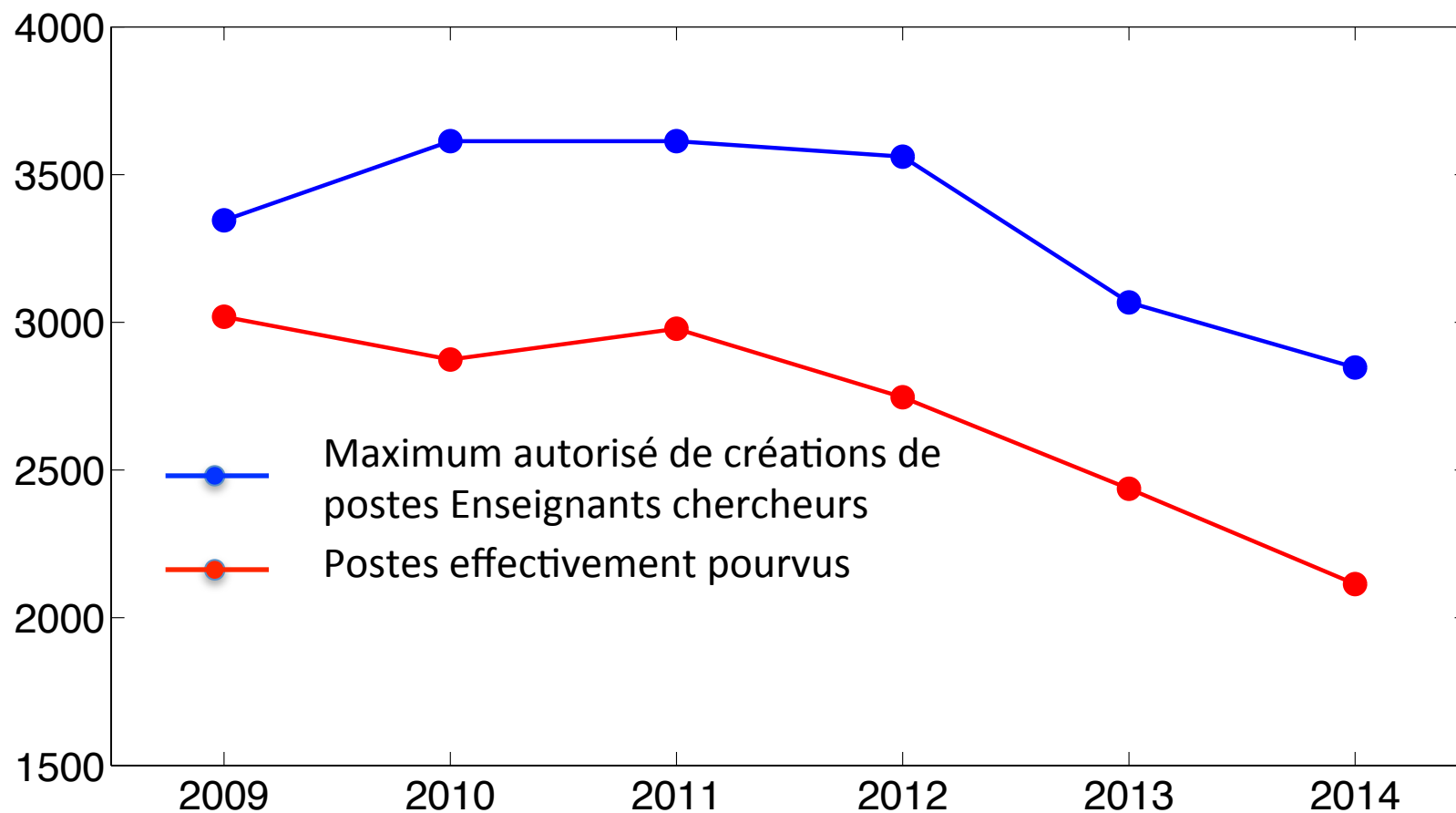
➡ le nombre des départs en retraite s'effondre.



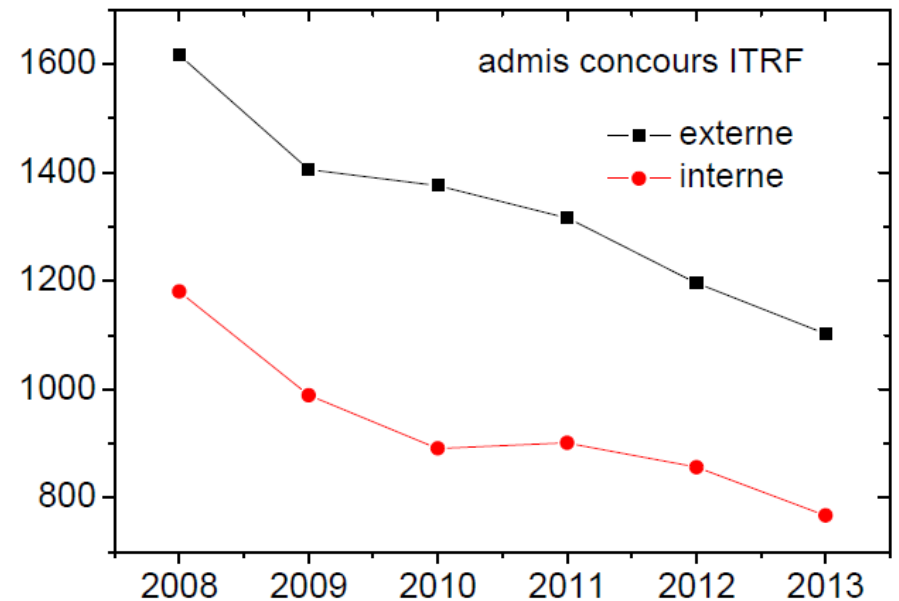
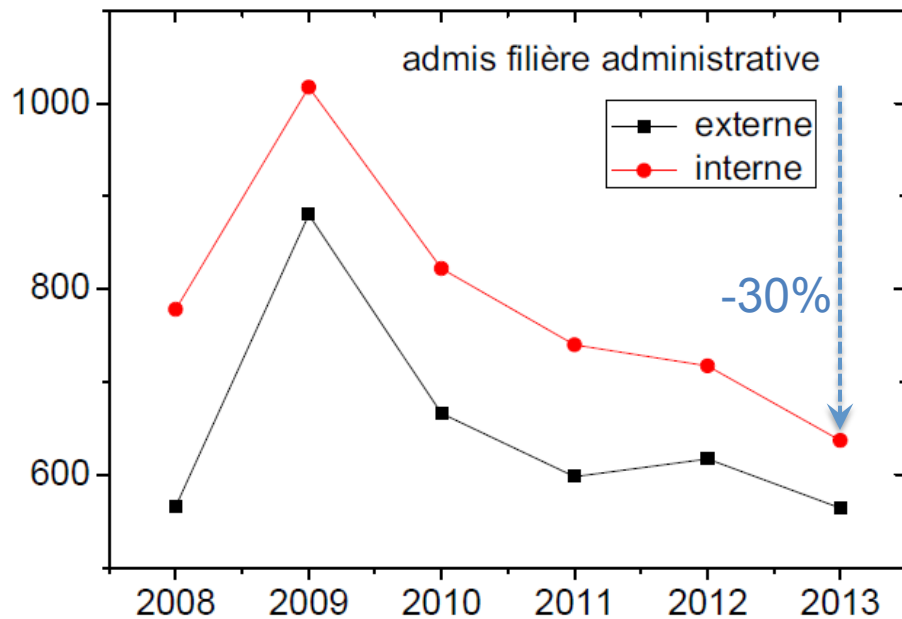
Pour les enseignants-chercheurs, entre 2009-2014 :

**-15%** d'ouvertures de postes autorisées

... et près de **4000** de ces postes restent non pourvus, faute de moyens financiers suffisants.



# La baisse concerne tout autant les recrutements et promotions parmi les BIATSS



Au CNRS les départs à la retraite sont simplement remplacés  
... et donc le nombre de postes ouverts aux concours chute

En 2010,  
le CNRS recrute **400**  
chercheurs (f/h)  
dans tous les domaines scientifiques :

Mathématiques	Sciences de la planète et de l'univers
Physique	Sciences de l'environnement et développement durable
Physique nucléaire et hautes énergies	Sciences du vivant
Sciences chimiques	Sciences de l'homme et de la société
Sciences pour l'ingénieur	
Science et technologie de l'information et de la communication	



En 2012,  
le CNRS recrute **330**  
chercheur-e-s  
dans tous les domaines scientifiques

- sciences biologiques
- chimie
- sciences de l'environnement et écologie
- sciences humaines et sociales
- sciences de l'information
- sciences de l'ingénierie et des systèmes
- mathématiques
- physique
- physique nucléaire et des hautes énergies
- sciences de la planète et de l'Univers

le CNRS recrute En 2013  
**307** chercheur-e-s

- sciences biologiques
- chimie
- sciences de l'environnement et écologie
- sciences humaines et sociales
- sciences de l'information
- sciences de l'ingénierie et des systèmes
- mathématiques
- physique
- physique nucléaire et des hautes énergies
- sciences de la planète et de l'Univers

En 2014, le CNRS recrute  
**300** chercheurs (h/f)  
dans tous les domaines scientifiques

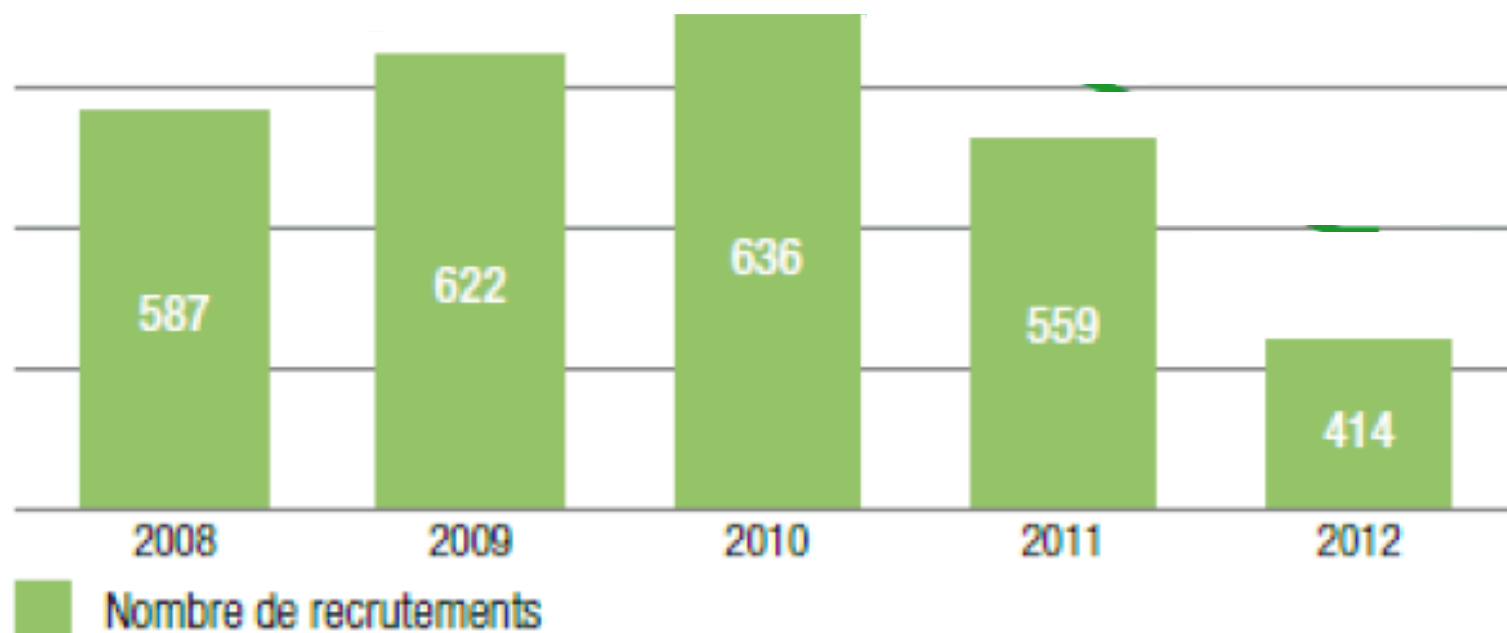
- Biologie
- Chimie
- Écologie & Environnement
- Homme & Société
- Ingénierie & Systèmes
- Mathématiques
- Nucléaire & Particules



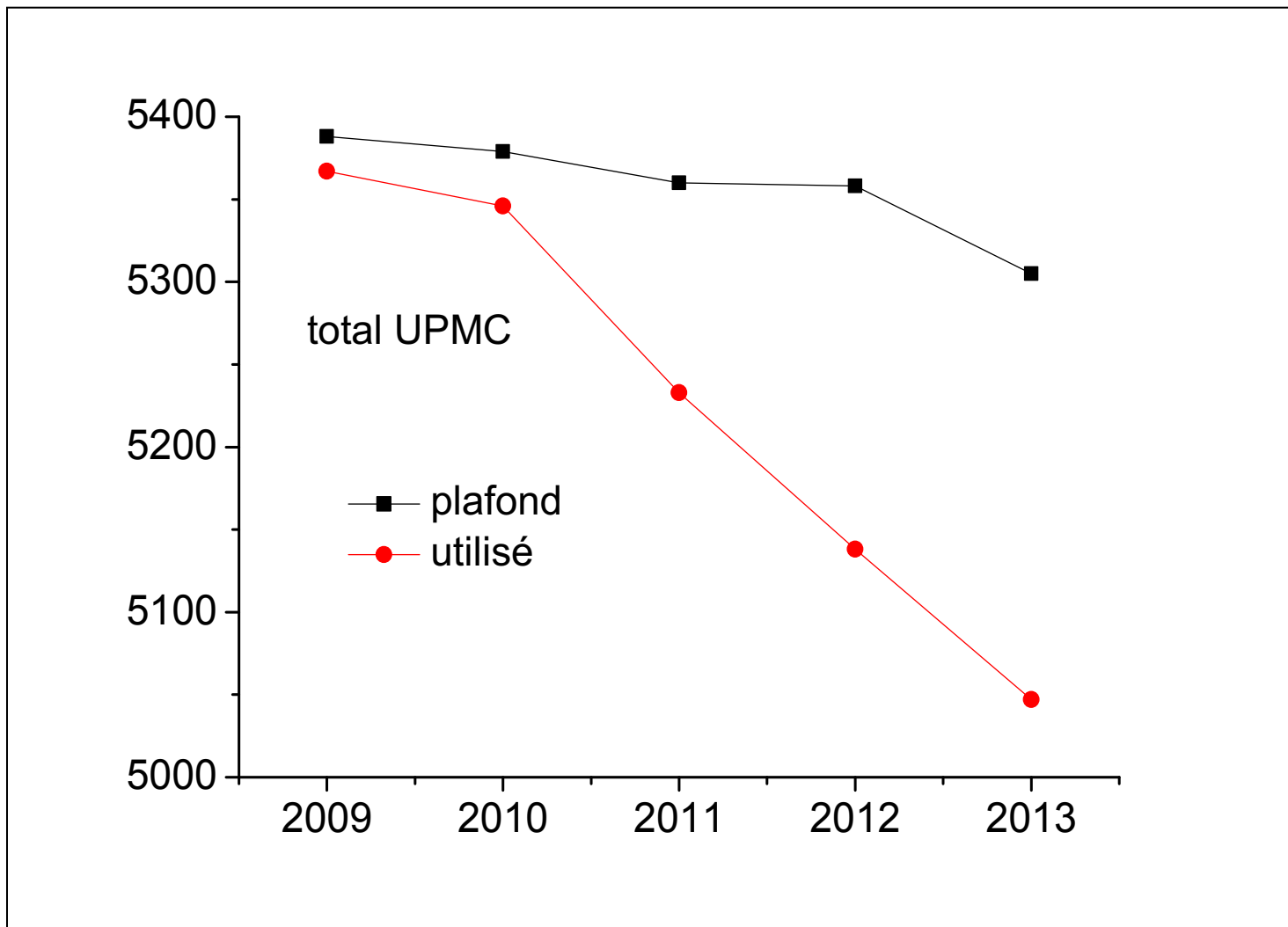
## La baisse touche également les ITA

### Entrées ingénieurs et techniciens

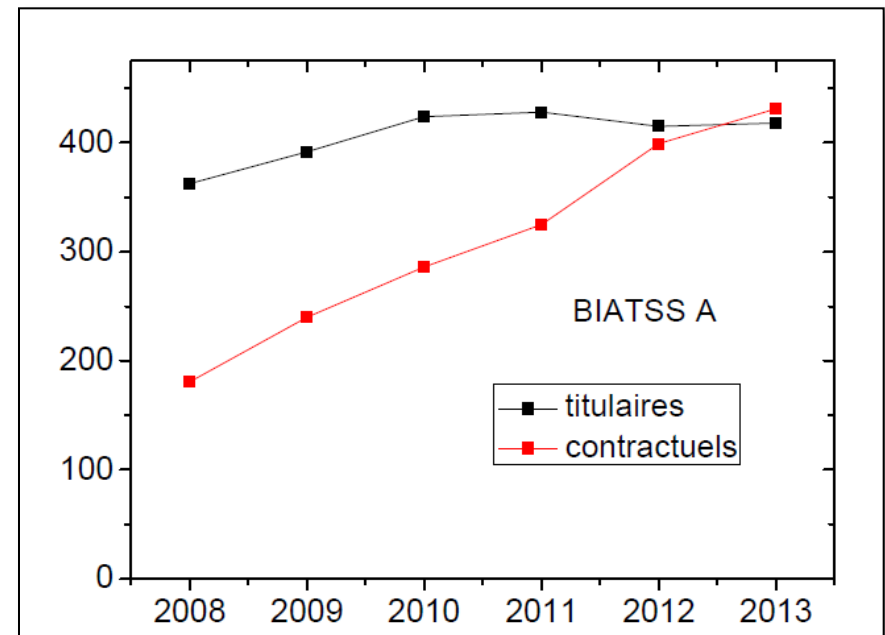
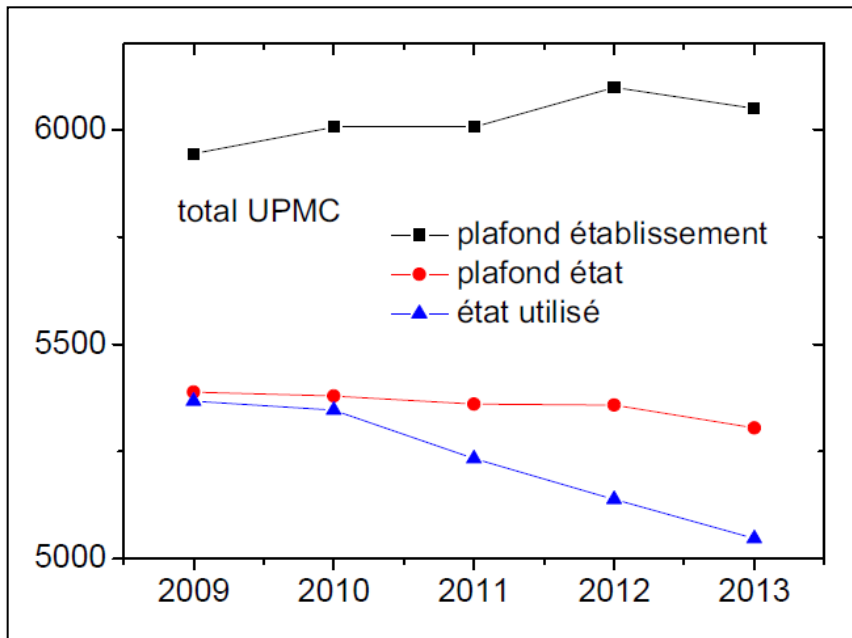
(concours externes, détachements et intégration de personnels handicapés)



# A l'UPMC : 300 postes de titulaires perdus en 4 ans



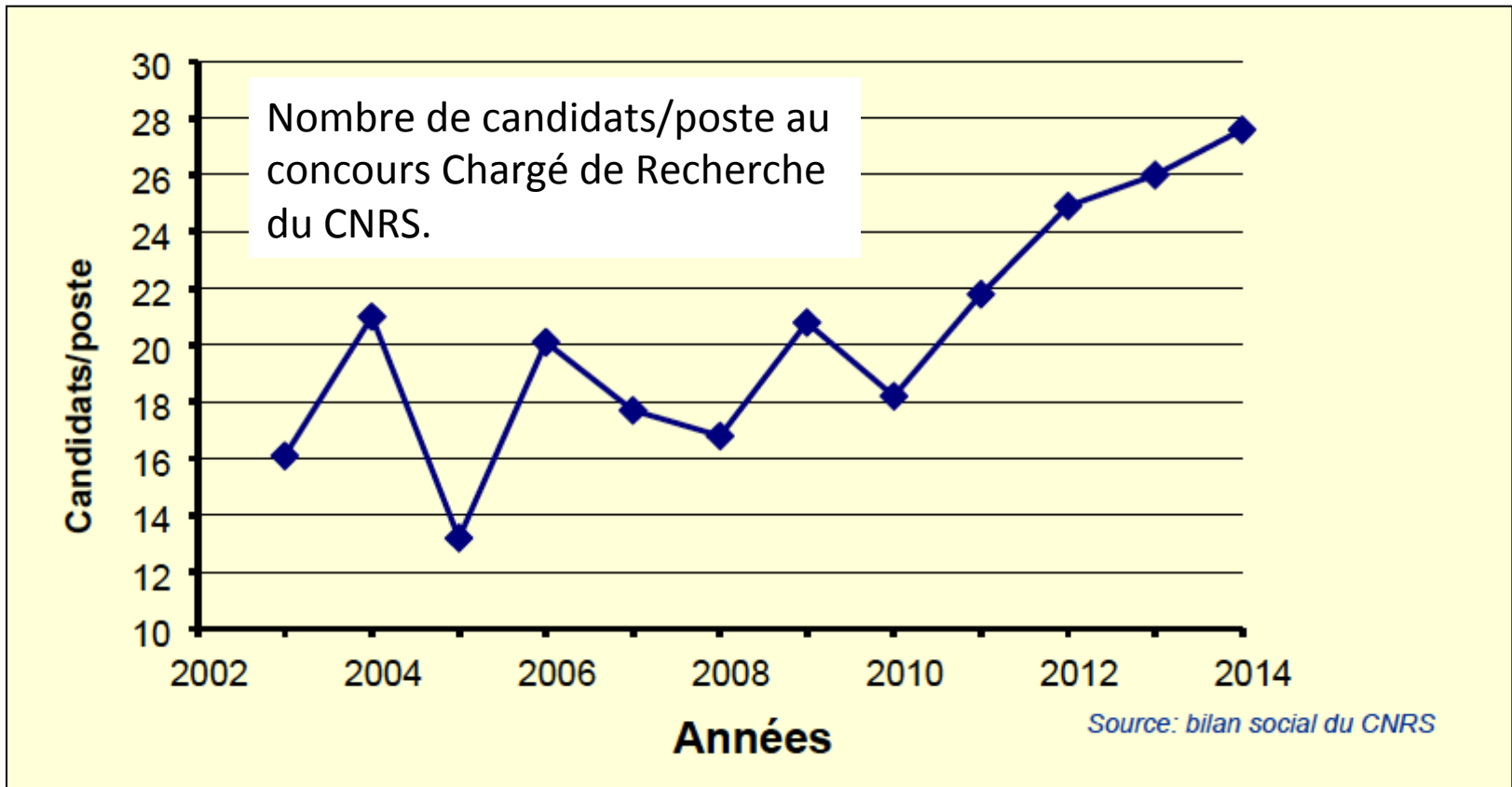
Ces pertes d'emplois titulaires sont compensés par l'embauche massive de contractuels, principalement parmi les BIATSS A.



Les emplois contractuels sur ressources propres ont doublés en 5 ans à l'UPMC !

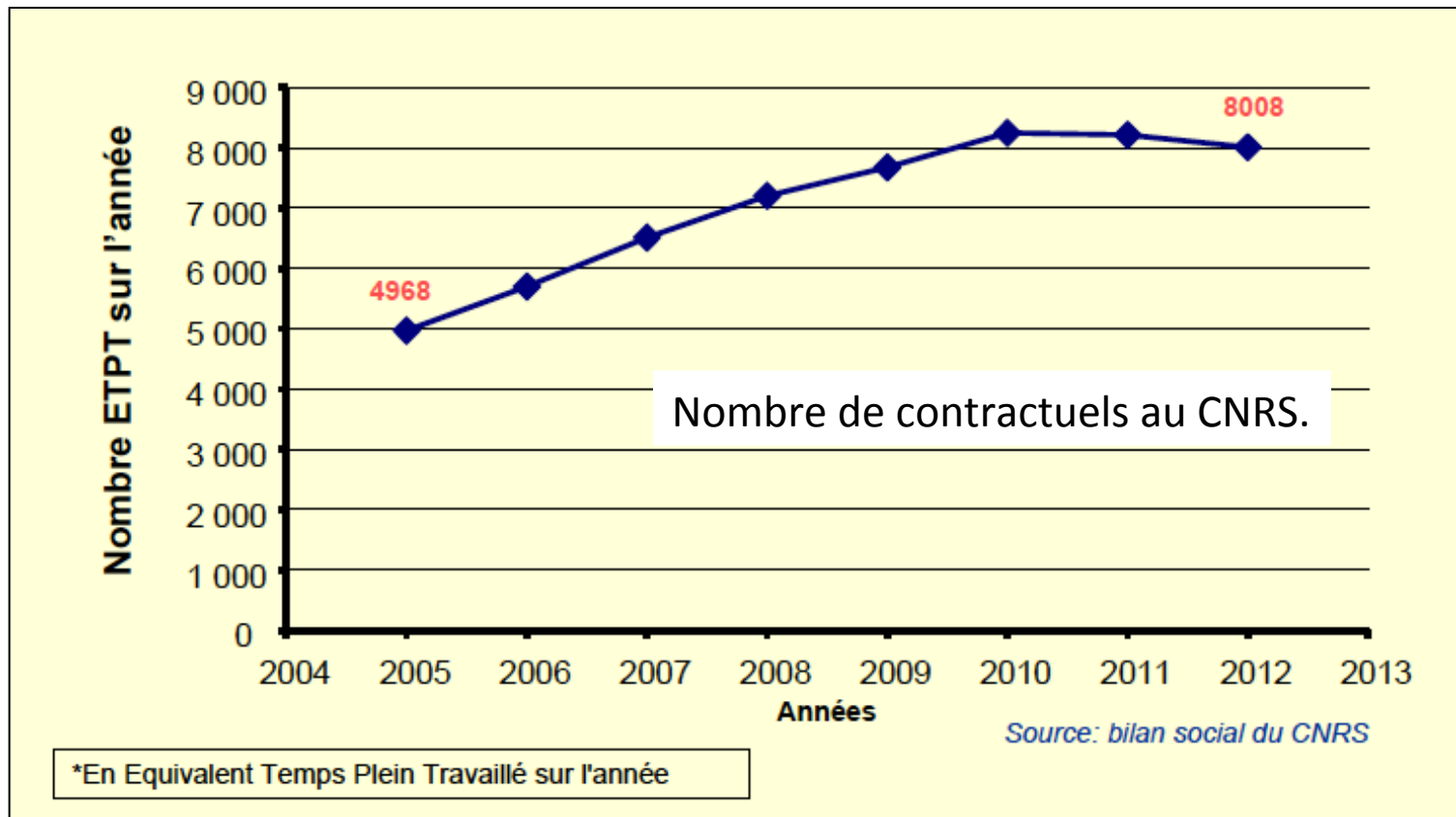
# Conséquence 1:

une pression au recrutement accrue.



## Conséquence 2:

une augmentation rapide des emplois contractuels.



Pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche, on estime à 25% la part du personnel travaillant sous contrat précaire.

Pour une véritable politique de l'emploi scientifique.

- ❑ **Un plan pluriannuel pour l'emploi.** On ne peut sacrifier une génération du fait d'une baisse structurelle, liée pour une large part à la réforme des retraites, du nombre des départs en retraite.
- ❑ **Des dotations suffisantes pour recruter:** L'Etat doit garantir aux Universités et aux organismes les moyens financiers suffisants pour assurer le recrutement effectif des titulaires.

## Combien de postes ?

- ❑ Maintenir simplement le ratio emplois scientifiques/nombre d'actifs suppose de créer chaque année 1000 postes de titulaires.
- ❑ Il faut des mesures d'urgence pour réduire rapidement le nombre des jeunes actuellement en recherche de postes.



**5000 créations de postes par an pendant 5 ans.**

## A l'avenir: Ne pas reconstituer la précarité.

- Pour les maîtres des conférences et les chargés de recherche : favoriser un recrutement au plus proche de la thèse.
- Limiter drastiquement les financements sur appel d'offre, qui multiplie les situations de précarité.
- Redonner des marges financières aux organismes de recherche et aux universités.



# SOURCES

- ❑ Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche - <http://www.education.gouv.fr/cid57096/reperes-et-references-statistiques.html>
- ❑ Le financement de la recherche et l'emploi scientifique en France. Une analyse chiffrée du Conseil Scientifique du CNRS (10 mars 2014) - <http://www.cnrs.fr/comitenational/cs/recomman.htm>
- ❑ Document emploi présenté au CoNRS – Dominique Faudot (présidente de la CPCNU) – <http://www.cnrs.fr/comitenational/doc/odj/autres/2014/D.Faudot.pdf>
- ❑ Bilans sociaux du CNRS - <http://bilansocial.dsi.cnrs.fr/>
- ❑ Bilans sociaux UPMC (document papier).